

Fiabilité et sécurité informatique

Groupe 10

Lundi, de 13h30 à 16h30 SH-2620 (cours)

Responsable(s) du cours

Nom du coordonnateur : CHERKAOUI, Omar**Nom de l'enseignant :** GINGRAS, Éric**Local :** PK-4115**Téléphone :** (514) 987-3000 #3699**Disponibilité :****Courriel :** gingras.eric@uqam.ca**Site Web :**

Description du cours

Sensibiliser les étudiants aux différents aspects de la fiabilité et de la sécurité des systèmes informatiques. Introduire les techniques permettant d'assurer la fiabilité et la sécurité des processus. Fiabilité d'équipements et de logiciels. Procédures de sauvegarde et de recouvrement. Redondance. Tolérance aux défaillances et aux erreurs. Menaces à la sécurité: virus, imposteur, espion. Cryptologie. Authentification. Sécurité des systèmes répartis. Forteresse (firewall) contre intrusions. Travaux en laboratoire.

Préalables académiques :

INF2120 Programmation II ou INF2105 Programmation scientifique II

Objectifs du cours

Spécifique : Les compétences développées dans le cadre de ce cours rendront l'étudiant capable de :

- Définir et mettre en contexte les principaux objectifs et services de sécurité informatique, tels que *confidentialité*, *intégrité*, *authentification*.
- D'expliquer la fonction des principaux mécanismes de sécurité: chiffrement, hachage, signature, échange de clés.
- D'expliquer la fonction de protocoles cryptographiques courants utilisés en sécurité informatique.
- De distinguer les techniques à clé publique et à clé secrète.
- De reconnaître les vulnérabilités de systèmes informatiques.
- De définir les concepts importants en fiabilité informatique: fautes, défaillances, erreurs, fiabilité, disponibilité.
- De distinguer les paramètres probabilistes utilisées en fiabilité: MTTF, MTTR, MTBF.
- D'expliquer certaines techniques permettant d'améliorer la fiabilité: évitement de fautes, tolérance aux fautes et suppression de fautes.
- De pouvoir mettre en oeuvre les mécanismes des langages de programmation visant à assurer la fiabilité des logiciels.

Ateliers en laboratoires

La séance de laboratoire prévue à l'horaire permettra aux étudiants de mettre en pratique un bon nombre des notions importantes apprises au cours. Les travaux pratiques à réaliser pourront prendre diverses formes selon la nature des concepts à expérimenter : exercices théoriques, programmes à réaliser, expérimentation avec des applications, etc.

Ces activités constituent une composante essentielle du cours et doivent être réalisées avec toute la rigueur et l'application

nécessaires à leur réussite. On prévoit une dizaine de travaux à réaliser durant la session.

Contenu du cours

Introduction et notions préliminaires

- Problématique d'ensemble de la qualité et de la sûreté de fonctionnement d'un système informatique.
- Probabilité et statistiques, analyse combinatoire, notion d'entropie, construction de logiciels, principes et fonctionnement des réseaux.

Sécurité informatique

- Problématique de la sécurité.
- Sécurité informatique vs sécurité de fonctionnement (innocuité).
- Menaces, vulnérabilités, attaques, préjudice, contrôles.
- Objectifs de sécurité : confidentialité, authenticité, intégrité, disponibilité.
- Mécanismes sécuritaires classiques et modernes : chiffrement symétrique et asymétrique, hachage, fonctions à sens unique. Modes d'opération.
- Protocoles sécuritaires : authentification, échange de clés, signature. Notion de confiance.
- Sécurité des systèmes : contrôle d'accès : objets, sujets. Mots de passe. Sécurité des programmes : virus, chevaux de Troie.
- Applications sécuritaires.

Fiabilité des systèmes informatiques

- Problématique de la fiabilité des systèmes informatiques.
- Causes : fautes, défaillances, erreurs.
- Fiabilité de système, de matériel, de logiciel : MTTF, MTTR, MTBF.
- Critères de sûreté de fonctionnement : fiabilité, disponibilité, innocuité, maintenabilité, testabilité.
- Mécanismes de contrôle : tolérance aux fautes, suppression des fautes, conception pour la fiabilité.
- Modélisation de la fiabilité, disponibilité.

Gouvernance, Processus et méthodologies

- Méthodologies et recommandations (pratiques d'excellence).
- Gestion de la qualité et de la sécurité.

Modalités d'évaluation

Description sommaire	Date	Pondération
Examen partiel		35%
Travaux pratiques		30%
Examen final		35%

Remise des TPs

Pour les TPs de type exercices, vous devez rendre une version ASCII, PostScript, ou PDF de vos réponses. Pour les TPs de type programmes, vous devez rendre le code source, l'exécutable (paramètres d'exécution), de même que toutes les informations auxiliaires nécessaires (par ex., pages man et fichiers README). Assurez-vous que les programmes pourront être recompilés sans erreurs.

Les travaux et rapports doivent être imprimés par les étudiants et remis (au professeur) en classe ou au laboratoire, au début de la séance suivante.

Ce qui est recherché dans un TP de type programme

Lorsqu'un TP est noté, en plus de la pure fonctionnalité, nous recherchons la simplicité, la clarté, l'élégance et une documentation adéquate. Voici un aperçu de la pondération typique utilisée pour évaluer un programme :

- Programme correct (respect de l'énoncé) - 60%
- Commentaires, facilité de lecture, présentation - 20%
- Clarté de la sortie - 10%
- Documentation (README, page man, etc.) - 10%

Un programme qui ne se compile pas ne peut recueillir qu'un maximum de 30% de la valeur accordée au programme.

Examens et plagiat

Les deux examens sont à documentation limitée.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

<http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html>

et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Retards

Une pénalité de retard de 10% par jour ouvrable sera appliquée sur les travaux remis après les dates prévues. Un travail remis en retard sera corrigé comme normalement, après quoi la pénalité sera déduite du résultat. Il est de la responsabilité de l'étudiant de se faire des copies de ses travaux.

Politique d'absence aux examens

L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen – par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

Intégrité académique

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Médiagraphie

VR Amoroso, Edward G. -- *Fundamentals of Computer Security Technology* -- **Prentice Hall, 1994**

VR Amoroso, Edward G. -- *Intrusion Detection : An Introduction to Internet Surveillance, Correlation, Trace Back, Traps, and Response.* -- **Intrusion.net Books, 1999**

VR Bon -- *Fiabilité des systèmes : méthodes mathématiques* -- **Masson, Paris, 1995**

VR Denning, Dorothy -- *Cryptography and Data Security* -- **Addison-Wesley, 1984**

VR Fournier -- *Fiabilité du logiciel : concepts, modélisations, perspectives* -- **Hermès, Paris, 1993**

VR Garfinkel, Simson et Spafford, Gene -- *Practical Unix and Internet Security* -- **2e édition, O'Reilly & Associates, 1996**

VR Lyu, éd. -- *Handbook of Software Reliability Engineering* -- **IEEE Computer Society Press / McGraw-Hill, Los Alamitos (Calif.), New York, Montréal, 1996**

VR Motet, Geffroy -- *Sûreté de fonctionnement des systèmes informatiques* -- **InterÉditions/Dunod, Paris, 1998**

VR Mukhedkar, Sevestre, Bretault -- *Aspects modernes de la fiabilité* -- **Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1974**

VR Musa, Iannino, Okumoto -- *Software Reliability: Measurement, Prediction, Application* -- **McGraw-Hill Professional ed, New York, Montréal, 1990**

VR Pfleeger, Charles P. -- *Security in Computing* -- **3e édition, Prentice Hall, 2002**

VR Rook, éd. -- *Software Reliability Handbook* -- **Elsevier Applied Science, London, 1990**

VR Russel, D. et Gangemi, G. -- *Computer Security Basics* -- **O'Reilly & Associates, 1991**

VR Sabnis -- *VLSI Reliability* -- **Academic Press, San Diego, Calif.; Toronto, 1990**

VR Schneier, Bruce -- *Cryptographie appliquée* -- **2e édition, Vuibert, 1996**

VR Seeger, Karl A, VonStorch, William R. et Ilove, David J. -- *Computer Crime: A Crime-Fighter's Handbook* -- **O'Reilly & Associates, 1995**

VR Siewiorek, Swarz -- *Reliable Computer Systems: Design and Evaluation* -- **2e édition, Digital Press, Bedford, Mass., 1992**

VR Siewiorek, Swarz -- *The Theory and Practice of Reliable System Design* -- **Digital Press, Bedford, Mass., 1982**

VR Stallings, William -- *Network and Internetwork Security, Principles and Practice* -- **Prentice Hall, 1995**

VR Stinson, Douglas R. -- *Cryptographie, Théorie et pratique* -- **Vuibert, 1995**

VR Zémor, Gilles -- *Cours de cryptographie* -- **Cassini, 2000**

A : article - C : comptes rendus - L : logiciel
S: Standard - U : uri - V : volume

C : complémentaire - O : Obligatoire - R : recommandé